

Le tsunami provoqué par la commission Charbonneau a fini par avoir raison de la résistance de Gérald Tremblay. Les voix qui ont salué le courage du maire de Montréal demandent au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, de faire pareil.

Le 5 novembre 2012, jour de démission de M. Gérald Tremblay, la Ville suspend un 4^{ème} fonctionnaire comme elle l'a fait apprendre par le communiqué suivant :

« Prenant acte des allégations faites devant la Commission Charbonneau concernant la participation alléguée de fonctionnaires municipaux à des stratagèmes de corruption ou de collusion liés au domaine de la construction, la Ville de Montréal fait le point sur certains éléments du dossier.

Compte tenu de la nature des allégations faites lors de plusieurs témoignages devant la Commission Charbonneau, la Ville annonce la suspension administrative pour fins d'enquête interne de M. Gilles Vézina, ingénieur à la Direction des infrastructures.

D'autre part, la suspension administrative de trois employés annoncée le 2 octobre dernier, soit à l'égard de M. Yves Themens, de M. Michel Paquette et de M. François Thériault, est maintenue. La Ville spécifie que, compte tenu des derniers développements, la suspension de M. Vézina et des 3 autres employés nommés ci-haut est sans solde.

Mentionnons qu'en vertu des lois existantes, la Ville ne peut pas mettre fin aux versements des prestations de retraite aux ex-employés de la Ville maintenant à la retraite. Par ailleurs, l'enquête interne amorcée le 2 octobre dernier par le Service du contrôleur général de la Ville de Montréal se poursuit. »

Réaction de la classe politique québécoise

À Québec, C'est le député Amir Khadir, de la formation Québec Solidaire, qui a eu les mots les plus durs. « Pour la première fois depuis très longtemps, M. Tremblay a posé un geste sensé et pris ses responsabilités » a-t-il déclaré à chaud.

Et de poursuivre : « Si on veut faire le ménage dans l'administration publique, il faut mettre fin à l'impunité politique. Ça commence dans les municipalités. L'impunité doit aussi cesser au niveau des responsables

gouvernementaux, ces politiciens et ministres avec les mêmes cercles de fréquentation et les mêmes pratiques de financement que le parti du maire Tremblay, et qui comme lui ont préféré se taire ou "ne pas savoir". »

Richard Bergeron, de la formation municipale Projet Montréal, n'était pas tendre non plus : « Gérald Tremblay, ce n'était pas qu'une personne, c'était un régime. Il ne faut pas que ce régime cherche à se perpétuer. » a-t-il déclaré.

Moins agressive, Mme Louise Harel, de Vision Montréal, a jugé plutôt que M. Tremblay fut victime de sa confiance dans ses proches.

Selon Radio Canada, À Québec, le gouvernement du Parti québécois n'était pas surpris de la décision de Gérald Tremblay, puisqu'il en a informé Jean-François Lisée, ministre responsable de Montréal, avant de l'annoncer publiquement. Le gouvernement Marois réagira officiellement à la nouvelle mardi.

Toujours selon radio Canada, les partis d'opposition à l'Assemblée nationale ont tous réagi par communiqué à la démission de M. Tremblay.

« M. Tremblay a pris une décision sage et importante. C'est une décision que nous respectons », lit-on dans le communiqué du Parti libéral du Québec (PLQ),

Le communiqué ajoute que les libéraux du Québec avaient demandé à M. Tremblay de « fournir rapidement des explications satisfaisantes aux Québécois quant aux allégations faites par les différents témoins lors des audiences de la commission Charbonneau ».

Le PLQ affirme savoir que M. Tremblay « se mettra à la disposition des autorités, si celles-ci en font la demande, pour aider à faire la lumière sur les allégations qui touchent l'administration de la Ville ».

La Coalition avenir Québec a réagi par un bref message transmis par un attaché de presse du parti. « M. Tremblay a pris la décision qui s'imposait », peut-on y lire.

Une vie politique bien remplie

M. Tremblay entama sa vie carrière politique en 1989, en tant que député PLQ dans Outremont. La même année il fut nommé ministre de l'Industrie du Commerce et de la Technologie par Robert Bourassa. Il occupa ce poste jusqu'en 1994.

En novembre 2001, il rejoint la politique municipale et remporta en novembre de la même année les élections contre le chef de Vision Montréal, Pierre Bourque.

TVA rapporte qu'il est entré en fonction le 1^{er} janvier 2002, au moment où les 28 municipalités l'île de Montréal ont fusionné. Il a ensuite dû affronter les *défusionnistes* et accepter la reconstitution d'une quinzaine de villes en 2006.

Il fut réélu pour la troisième fois en novembre 2009, contre Louise Harel et Richard Bergeron au terme d'une campagne durant laquelle, ironie de l'histoire, tous les candidats ont fait de la lutte à la corruption leur cheval de bataille.

Informations compilées par :
A. El Fouladi

Réaction à la démission de Gérald Tremblay Des gestes concrets pour rétablir la confiance



Les Montréalais peuvent compter sur notre totale et entière collaboration pour contribuer à rétablir la confiance à l'égard de la gestion de leur ville », a déclaré Mme Louise Harel, chef de l'Opposition officielle et chef de Vision Montréal, en affirmant la volonté de l'Opposition officielle d'obtenir des mesures énergiques pour entreprendre le ménage en profondeur réclamé par la population.

À cet égard, l'équipe de Vision Montréal entend appuyer au poste de maire intérimaire, un élu qui s'engage à se consacrer entièrement aux devoirs de sa charge. Vision Montréal propose aux élus de toutes les formations politiques de convenir d'une candidature au-dessus de la mêlée et qui s'engage à rassembler en toute collégialité la volonté de collaboration des membres du Conseil. « Il serait regrettable que le maire intérimaire soit en campagne électorale alors qu'il doit se consacrer à gérer la ville », a précisé Mme Harel. « Plusieurs scénarios sont possibles et nous n'excluons rien, y compris de présenter une candidature de Vision Montréal, lorsque les règles de procédures seront dévoilées par le greffier de la Ville de Montréal », a ajouté Mme Harel.

La devise de Montréal, Concordia Salus, le salut dans la concorde,

prend tout son sens : tous les courants représentés au Conseil doivent être représentés au comité exécutif. Un parti unique qui dirige Montréal n'est plus possible. La composition du comité exécutif de la Ville doit en être une de coalition. Cela constitue une condition préalable au rétablissement de la confiance de la population.

Quatre mesures pour rétablir la confiance

Le conseil de ville doit poser des gestes concrets afin d'envoyer un signal clair aux Montréalais d'une nouvelle approche en matière de lutte à la corruption et à la collusion. Ces mesures pourraient être d'application immédiate, soit;

- Demander la nomination, par Québec, d'un Commissaire à l'éthique pour Montréal, doté de pouvoirs d'enquête et de sanction;
- Rétablir la ligne éthique sous la responsabilité du Vérificateur général;
- Créer une Unité anti-collusion, avec l'appui du SPVM, pour l'examen de l'octroi des contrats;
- Réviser les évaluations des contrats faussés par le gonflement des coûts.

Source: Communiqué Vision Montréal